

PROCÈS-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 À 19H00  
Palestre

---

**Présences :** Adams Mailloux, DebiesTaunive, Martin Alarie, Noémie St-Pierre, Jean-Marc Lamoureux, Khaled Sadolin, Bruno bady-Badila, Émilie Pinsonneault, Imane Rakia El Assoss, Djedjiga M'zyene, Durari Rebiha, Pierre-Louis Jennifer, Tina Iulianella, Nancy Malenfant, Véronique Favreau, Vicky Gagnon-Mountzouris, Isabelle Roux, Jean-François Plante, Fatima Lakhchine, Patricia Miron, Jonathan Van Der Meer, Tamanna Yeasmin, Marlène Forget, Janie Guérin, Kaine Goufreau, Angélique Turgeon-B, Baumann Sylvain, Angeles Gamboa, Éric Durocher, Mariuska Acosta, Marie-Ève Morin, Maryse Girard et Véronique Brassard.

**1. Ouverture de l'assemblée générale**

Ouverture de la séance à 19h07.

Mme Morin souhaite la bienvenue à tous.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est lu par Mme Morin.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Roux et appuyé de M. Mailloux.

**Adopté**

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2022**

Il est proposé par Mme Rourari d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**Adopté**

**4. Bilan annuel**

Mme Morin mentionne l'offre d'activités qui est toujours grande à l'École Saint-Jean. Le Rapport annuel sera adopté par le conseil d'établissement lors de la première séance et sera par la suite disponible sur le site internet de l'école.

**5. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents**

Le but de l'assemblée générale des parents est d'élire les membres du conseil d'établissement qui siégeront pour une période de deux ans. Six parents siègent sur le conseil et chaque année, nous devons élire des nouveaux membres.

Le conseil d'établissement doit tenir cinq à six séances pendant l'année scolaire.

Une fois élus, les représentants du conseil d'établissement traiteront principalement des sujets suivants : les activités et sorties éducatives, le rapport annuel, le plan de réussite, les principes d'encadrement des coûts relatifs au matériel didactique et aux fournitures scolaires...

**5.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection**

Mme Marie-Ève Morin est nommée présidente d'élection.

## **5.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection**

Mme Véronique Brassard est nommée secrétaire d'élection.

## **5.3 Procédures de mises en candidature au conseil d'établissement**

Les candidats sont proposés par les parents de l'assemblée ou se proposent eux-mêmes. Chaque candidat se présente et explique les raisons qui le motivent à occuper un poste au sein du CÉ.

Deux membres doivent être élus cette année pour un mandat de deux ans.

Les candidatures proposées sont : Mme Janie Guérin et Mme Marlène Forget.

## **5.4 Élection des parents au conseil d'établissement**

Les candidates suivantes sont élues par acclamation : Mmes Janie Guérin et Marlène Forget.

## **5.5 Élection du représentant et son substitut au comité de parents**

Madame Roux est élue à l'unanimité représentante au comité de parents et Mme Guérin est élue à l'unanimité comme substitut.

## **5.6 Décision d'élection de substituts aux postes des membres du conseil d'établissement**

Selon l'article 51.1 de la LIP, nous devons élire au moins deux membres substituts. Ces membres doivent être élus pour un mandat d'un an.

## **5.7 Procédure de mise en candidature des substituts**

La candidature proposée : Jonathan Van Der Meer

## **5.8 Élections des substituts**

Jonathan Van Der Meer est élu à l'unanimité.

## **6. Formation d'un organisme de participation des parents, si volonté il y a**

### **6.1 Décision de formation d'un organisme de participation des parents**

*À l'unanimité, les participants à l'assemblée ont décidé de former un organisme de participation des parents pour l'année 2023-2024.*

### **6.2 Règles de fonctionnement**

Présentation et explications du fonctionnement du but de l'OPP. Tous les parents qui souhaitent s'impliquer sont acceptés.

## **Mot de la direction, M. Maryse Girard et Mme Véronique Brassard**

Mme Girard souhaite la bienvenue aux parents

## **9. Levée de l'assemblée**

Fin de la rencontre à

---

Marie-Ève Morin, présidente  
Conseil d'établissement

---

Maryse Girard, directrice  
École Saint-Jean